



ÉDITO

JEAN-MICHEL CHABOT

PORTRAIT

P. 4 Marie-Hélène Certain
Une vision d'avenir
de la médecine générale

INITIATIVES

P. 6 Innovations
organisationnelles en santé
P. 7 La MSP des Mureaux
P. 8 Un habitant, maçon,
construit la maison médicale
P. 10 Infirmière de pratique
avancée versus infirmière Asalée
P. 12 Télémedecine, bientôt
consacrée ?
P. 14 ETP en diabétologie
P. 15 Associations de patients
Syndrome d'Ehlers-Danlos

DOSSIER

P. 19 Système d'information
partagé
P. 26 Expériences étrangères

PRATIQUES

P. 28 Parcours
Dermatite atopique
du nourrisson et de l'enfant
P. 32 Mise en situation
Un patient s'inquiète
d'un vertige brutal
P. 34 Santé au travail
Les lombalgies, une pathologie
gênant l'activité de travail
P. 38 Droit et Gestion
P. 42 Lois, décrets
P. 46 Carrières santé
P. 50 Livres
P. 51 Tribunes de la santé

**41 DOSSIERS « PARCOURS
DE SOINS » DISPONIBLES SUR
LECONCOURSMEDECAL.FR**

La revue adhère à la charte de formation
médicale continue par l'écrit du Syndicat
de la Presse et de l'Édition des Professions
de Santé (SPEPS) et en respecte les règles
(charte disponible sur demande). Reproduction
interdite de tous les articles sauf accord
avec la direction.

Article 51* de la LFSS 2018 : en substance, tout est possible. Réorganiser autant que
nécessaire la manière dont on s'occupe (médecins, soignants, travailleurs sociaux...) d'un
malade ou d'une population, avec une recherche d'efficacité et une exigence de qualité.
Dans le texte de loi, cela donne : « *Permettre l'émergence d'organisations innovantes
dans les secteurs sanitaire et médico-social concourant à l'amélioration de la prise en charge et du
parcours des patients, de l'efficacité du système de santé et de l'accès aux soins* ».

Pour mettre en œuvre cette réorganisation, on déroge aux « règles de facturation, de tarification
et de remboursement mentionnées aux articles du
code de la Sécurité sociale, en tant qu'ils concernent les
tarifs, honoraires, rémunérations et frais accessoires
des établissements de santé, centres de santé,
professionnels de santé... ». C'est donc, comme
l'indique la ministre, un gigantesque chantier qui
est ouvert ; et pour plusieurs années, jusqu'à la

ON RÉORGANISE ET ON DÉROGE !

transformation profonde de notre système de santé.

Deux « phénomènes » pourraient cependant obscurcir cette perspective :

– d'abord, une réserve, une incrédulité ou même une opposition des professionnels de santé, déjà
surchargés par leur quotidien et dont certains ont pu être « échaudés » par des expérimentations
lancées par les pouvoirs publics ces dernières années ;
– ensuite, les freins que pourraient constituer les administrations elles-mêmes... La chose est très
bien dite par le directeur de l'offre de soins de l'ARS Île-de-France dans un article tout juste paru** :
« *Mais les freins vont être nombreux. À commencer par les administrations elles-mêmes qui ne sont
pas habituées à ce mode de fonctionnement innovant, fondé sur le non normatif et la prise de risque* »...
Dans tous les cas, un bon calibrage des projets par les équipes candidates sera essentiel. Cela
signifie avant tout faisabilité, c'est-à-dire éviter les utopies. Pour autant, il faudra innover... et
déroger ! Enfin, aussitôt le projet fonctionnel, montrer par quelques données simples l'utilité et
l'efficacité des résultats obtenus ; c'est dire s'il vaut mieux que ces résultats soient d'emblée – en
temps réel – perceptibles.

Pour contribuer à cela, *Le Concours médical* propose dans ce numéro de juin le premier volet
d'un article intitulé « L'article 51 facile et utile » (voir p. 42). Dès la fin de l'année 2018, des projets
d'article 51 seront régulièrement présentés au sein de la rubrique Initiatives. ●

* https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?sessionId=21541C786BBA6FDC1EAE2A35D02A701F.tplgfr24s_1?idArticle=JORFARTI000036339172&cidTexte=JORFTEXT000036339090&dateTexte=29990101&categorieLien=id

** pages 24/26 du numéro de février-mars 2018 d'Objectifs Soins et Management.

Ce numéro est accompagné d'un encart « Librairie » diffusé sur la totalité du fichier.

LE CONCOURS MÉDICAL

314, Bureaux de la Coline
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : 01 55 62 68 00
www.concoursmedical.com
Pour joindre votre correspondant, composez
le 01 55 62, suivi des 4 chiffres indiqués.

Direction générale, Direction des publications

Alain Trébuq (6903)
Rédactrice en chef
Catherine Holuë (6934)
> cholue@msante.fr
Rédactrice en chef adjointe
Christine Maillard (6987)
> cmaillard@msante.fr
Chef de rubrique « Parcours »

Brigitte Némirovsky-Trébuq
> btrebucq@msante.fr
Conseillers auprès de la rédaction
Béatrice Allard-Coualan

Jean-Michel Chabot
Jean-Noël Fiessinger
Alain Tenaillon
**Conseillers sollicités
pour ce numéro**
Robert Garnier (Santé au travail)
Nicolas Louby (Gestion et Droit)
Correspondants régionaux
Gaëlle Desgrées du Lou
Véronique Devillaine, Elsa Dorey
Anne Le Pennec, Laure Martin

Secrétariat
Patricia Fabre (6971)
Rédaction en chef technique
Chantal Trévoux (6806)
Directrice artistique
Cécile Formel (6928)
Rédacteur-graphiste
Kasia Gluc
Rédacteurs-réviseurs
Jehanne Joly, Virginie Laforest

Le Concours médical est une publication de
GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS
www.globalmediasante.fr
Principal actionnaire : ATMED SAS
Capital de 4 289 852 €
Durée 99 ans à compter du 30.03.1999
ISSN : 0010-5309 dépôt légal à la parution.
N° de CPPAP : 0419 T 81575

Abonnements

Tarif France 194 euros/an 10 numéros
Tél. : 01 55 62 69 75,
Fax : 01 55 62 69 56
Mail : abo@msante.fr
Revue indexée dans la base Pascal (RS)



Impression cahiers intérieurs : la SIEP, 77590 Bois-Le-Roi
10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org



Impression couverture : RAS, 95400 Villiers-le-Bel
10-31-1300 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org



IMPRIM'VERT®

Global
Media
SANTÉ

Provenance du papier (La SIEP) : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Eutrophisation : Ptot 0,003 Kg/To de papier ; Provenance du papier (RAS) : Maastricht. Taux de fibres recyclées : 0 %. Eutrophisation : Ptot 0,004 Kg/To de papier.